



REGLEMENT FC NANTES ESPORT LEAGUE by KFC

1. SOCIETE ORGANISATRICE

Le FC NANTES, Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP), au capital de 500 000 Euros, dont le siège social est situé au Centre Sportif de La Jonelière - 44240 La Chapelle Sur Erdre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 388 113 276 (ci-après le « FC NANTES »), et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 (Enseigne KFC), au capital de 1000 euros dont l'établissement principal est situé au 6, rue des Cochardières, Zone Atlantis 44800 ST HERBLAIN immatriculé au RCS de Nantes sous le numéro 511.518.466 organisent du 21 Mars au 14 Avril 2018 une compétition de jeux vidéo ESport dans le respect des articles L321-8 et suivants du Code de la sécurité intérieure.

2. INTRODUCTION

L'ESport désigne la pratique sur internet d'un jeu vidéo obligatoirement multi-joueurs, par le biais d'un ordinateur et de consoles.

Le présent règlement (ci-après le « Règlement ») a pour objet de régir les règles entourant la participation des joueurs à une compétition de jeux vidéo organisée par le FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 (ci-après la « Compétition »).

Il est précisé que le présent Règlement pourra être amendé, complété ou remplacé à tout moment par le FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2, qui se réservent notamment le droit d'apporter tout aménagement (y compris toute évolution) à l'organisation et au déroulement de la journée.

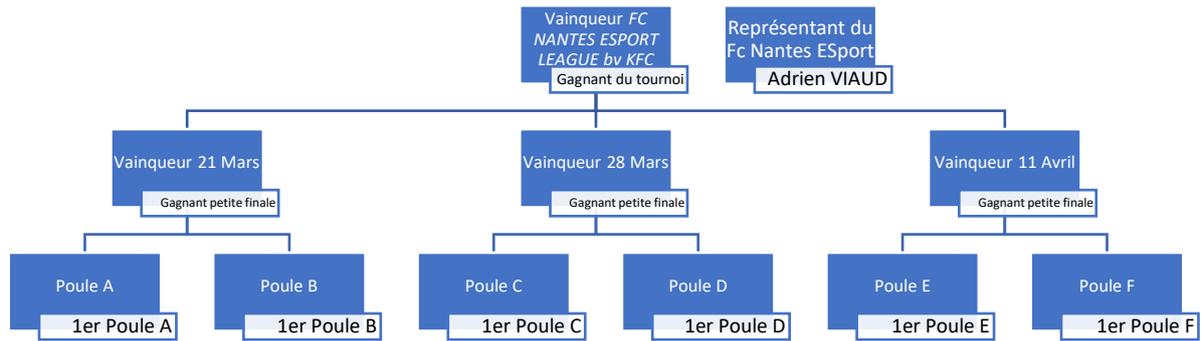
3. PRINCIPE GENERAL DE LA COMPETITION

La Compétition est intitulée : *FC NANTES ESPORT LEAGUE by KFC*

La Compétition se déroulera les :

- 21 mars 2018 au KFC de St Herblain – 6 Rue des Cochardières, 44800 Saint-Herblain
- 28 mars 2018 au KFC de St Sébastien – Rue Marie Curie, ZAC des Gripots, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
- 11 avril 2018 au KFC de Bouguenais – Rue de la Petite Californie, Route de Pornic, 44340 Bouguenais
- 14 Avril 2018 : finale au stade de la Beaujoire (Route de Saint-Joseph, 44300 Nantes) lors de FC Nantes / Dijon

La compétition se déroulera sur la simulation de football FIFA 18 sur XBOX One, 10 participants se défieront divisés en 2 poules lors de chacune des dates (soit 30 participants au total). Puis, les gagnants de chaque poule se défieront dans une petite finale déterminant le finaliste qui se rendra, au stade de la Beaujoire, dans une finale composée des 3 gagnants de chaque date pour déterminer le grand gagnant de la *FC NANTES ESPORT LEAGUE by KFC*. Le gagnant se verra le droit d'affronter Adrien VIAUD (représentant du Fc Nantes ESport) et se verra attribuer de nombreux lots (détaillés dans la rubrique ci-après « Dotations »).



Les joueurs sont alors répartis en 6 poules de 5 joueurs sur 3 dates (soit 2 poules par date) sur les 2 bornes XBOX One. Les joueurs s'affronteront sur des matchs allers et les premiers de chaque poule s'affronteront dans une petite finale pour déterminer le finaliste de la date. A l'issue des 3 dates, les 3 gagnants de chaque date seront qualifiés pour la grande finale du tournoi au stade de la Beaujoire. Cette finale se déroulera sous forme de poule à 3 pour déterminer le gagnant de la FC NANTES ESPORT LEAGUE by KFC et affrontera Adrien VIAUD (représentant du Fc Nantes ESport).

4. INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION

A) Conditions de participation

La participation à la Compétition est ouverte à toute personne physique.

Une seule inscription par personne est autorisée. Un justificatif d'une pièce d'identité sera demandé le jour de la Compétition.

La participation à la Compétition pourra se faire dans la limite des places disponibles et implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité

B) Modalités de participation

Les personnes souhaitant participer à la Compétition pourront s'inscrire uniquement par Internet sur lequel le participant devra remplir un bulletin d'inscription et choisir impérativement l'équipe qu'il souhaite utiliser pendant le tournoi.

L'inscription demeurera possible jusqu'à la veille du tournoi, soit le 20 mars, dans la limite des places disponibles.

C) Dotations

Dotation n° 1 : Pour l'ensemble des participants

Chaque participant recevra 2 places pour le match du Championnat de France de Ligue 1 FC NANTES – Dijon du 14/04 au Stade de la Beaujoire (Route de Saint-Joseph, 44300 Nantes).

Chaque participant bénéficiera d'une boisson offerte par le KFC le jour de la compétition

Dotation n° 2 : En fonction du classement :

- 1^{er} du tournoi :

- L'offre supporter offert jusqu'à la fin de l'année ! C'est-à-dire -20% sur votre commande XL¹ valable jusqu' 31/12/2018 à bénéficier dans notre restaurant de St Herblain
- 2 Places VIP pour Nantes-Montpellier (à retirer à l'espace Synergie le jour du match)

¹ Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours, valable dans la limite d'une seule commande XL (tout menu avec grande frite et grande boisson) par jour et par personne, hors produits de la gamme very bons plans, menus Box, menus Enfants et Editions limitées.



- 1^{er} de chaque poule :

- 1 menu Bucket Duo offert valable jusqu'au 30/04/2018
- Une écharpe du FC Nantes

Les gagnants des places s'engagent à respecter les Conditions Générales de Vente de Billetterie, les termes du Règlement intérieur du Stade, les procédures d'accès au Stade et en tribunes, ainsi que les dispositions légales et réglementaires applicables dans le Stade, notamment en matière de sécurité, pour les matchs. Les gagnants sont également informés que toute place de match qui se retrouverait sur le marché parallèle ou sur un site Internet de revente en ligne quel qu'il soit serait alors immédiatement annulé par le FC NANTES sans remboursement et sans préjudice de toutes poursuites engagées par le FC NANTES à l'encontre du revendeur.

D) Remise des dotations

Tous frais engagés par le gagnant pour bénéficier de sa dotation (transport, restauration, hébergement...) resteront intégralement à sa charge, ce qu'il accepte sans réserve.

Les participants et gagnants devront retirer leur place le jour du match au guichet « Invitations » du Stade de la Beaujoire contre présentation d'un justificatif d'identité.

Les gagnants du menu Bucket Duo pourront retirer leur menu sur présentation du bon gagnant et de sa pièce d'identité au comptoir du restaurant (bon remis lors de chaque étape de chaque restaurant). Les gagnants pourront retirer de leur lot dans le restaurants KFC de leur victoire (indiqué sur le bon gagnant) jusqu'au 30/04/2018. Ce lot n'est ni transférable, ni vendable.

L'offre supporter pour le grand gagnant du tournoi, -20% sur votre commande XL², sera disponible jusqu'au 31/12/2018 sur présentation de son bon gagnant et de sa pièce d'identité, à chaque passage, au comptoir du restaurant (bon remis lors de sa victoire le 14 Avril 2018). L'offre sera valable dans le restaurant KFC de St Herblain (indiqué sur le bon gagnant). Ce lot n'est ni transférable, ni vendable.

En cas de perte des bons gagnants, aucun duplicata ne pourront être remis.

Toute dotation non attribuée, totalement ou partiellement, dans les temps impartis resteront la propriété du FC NANTES ou KFC - SAS ST HERBLAIN 2

5. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Déroulé d'une phase de poule :

Matches	Horaires	Joueurs	score		Joueurs	score
1	15:00	0		contre	0	
2	15:20	0		contre	0	
3	15:40	0		contre	0	
4	16:00	0		contre	0	

² Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours, valable dans la limite d'une seule commande XL (tout menu avec grande frite et grande boisson) par jour et par personne, hors produits de la gamme very bons plans, menus Box, menus Enfants et Editions limitées.



5	16:20	0		contre	0	
6	16:40	0		contre	0	
7	17:00	0		contre	0	
8	17:20	0		contre	0	
9	17:40	0		contre	0	
10	18:00	0		contre	0	
Finale	18:20			contre		

Exemple de feuilles par poule :

		0	0	0	0	0	
		A	B	C	D	E	points
A	0						0
B	0						0
C	0						0
D	0						0
E	0						0

6. PARAMETRES DE JEU

Gameplay :

- Durée période : 5 minutes (6min pour les phases finales)
- Mode de jeu : Classique
- Equipe : Club uniquement
- Niveau difficulté : Champion
- Conditions de match : Aléatoire
- Blessures : Oui
- Hors-jeu : Oui
- Avertissements : Oui
- Affichage du temps/score : Oui
- Caméra : Diffuseur TV



- Radar : 2D
- Temps de préparation des paramètres et d'équipe : 5 minutes maximum
- Assistance puissance passes : Non
- Défense tactique obligatoire
- Formations personnalisées interdites
- Tactiques personnalisées autorisées
- Gardiens manuels interdits
- En cas de retard de plus de 10 minutes, le joueur sera éliminé de la Compétition
- En cas d'égalité dans les poules du tournoi, c'est le goal-average³ qui départagera les joueurs et déterminera le finaliste. Le joueur ayant la différence positive la plus importante sera qualifié. Si les deux joueurs restent toujours impossibles à départager, c'est le joueur ayant la meilleure défense (le moins de but pris) qui sera qualifié. Il en va de même en cas d'égalité lors de la finale à la Beaujoire, le goal-average puis la meilleure défense permettra de départager les finalistes.

7. MODIFICATION DU JEU ET LIMITATION DE RESPONSABILITE

Le FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 se réservent le droit de modifier, reporter, interrompre ou annuler la présente Compétition notamment en cas de force majeure ou de directives du propriétaire du lieu de la Compétition ainsi que les dotations offertes. Les responsabilités du FC NANTES et de KFC - SAS ST HERBLAIN 2 ne pourront pas être engagées de ce fait.

Le FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 se réservent, en cas de force majeure d'évènements indépendants de sa volonté, et plus généralement si les circonstances l'exigent, de substituer aux dotations présentées des dotations de nature et de valeur équivalentes. Les responsabilités du FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 ne pourront pas être engagées de ce fait.

8. DISPOSITIONS GENERALES

A) Propriété intellectuelle

La Compétition est susceptible d'être filmée par les organisateurs. A cet égard, chaque participant reconnaît qu'en s'inscrivant à cette Compétition, il cède gracieusement à l'organisateur et aux Partenaires le droit de capter, reproduire, utiliser, diffuser et exploiter librement, dans le monde entier, sans limitation du nombre, par tous procédés et sur tous supports, analogiques ou numériques, présents et à venir, et à quelque fin que ce soit, son image, ses prestations filmées à l'occasion de tout match et plus généralement tous ses enregistrements, dans le cadre de toute communication relative à l'évènement.

B) Respect du règlement, règles de vie, tricherie et sanction

Le FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 se réservent le droit de refuser la participation ou d'exclure de la Compétition tout joueur ne respectant pas le présent Règlement.

Par ailleurs, le FC NANTES et KFC - SAS ST HERBLAIN 2 se réservent le droit de procéder à toute vérification qu'ils jugeront utile relative au respect du Règlement, notamment en ce qui concerne l'identité, l'âge et l'adresse des joueurs. Toute vérification à l'initiative du FC NANTES ou KFC - SAS ST HERBLAIN 2 se fera dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment de l'article 9 du Code civil.

³ Différence de buts



Pendant toute la Compétition, les participants sont tenus d'avoir un comportement irréprochable vis-à-vis des autres participants et des membres organisateurs.

En cas de tricherie avérée, les fautifs seront exclus de la Compétition.

C) Insultes et comportement offensant

Il est strictement interdit aux joueurs de proférer des insultes ou d'adopter un comportement offensant à l'encontre de ses adversaires, des participants, des spectateurs ou des arbitres de la Compétition.

D) Aliasing

Il est strictement interdit d'avoir recours à l'aliasing lors de la Compétition. L'aliasing consiste à faire jouer un match par une personne tierce en lieu et place du propriétaire du compte. Le joueur propriétaire du compte tout comme le joueur tiers s'expose aux mêmes sanctions.

9. REGLEMENT

Le Règlement est accessible sur le site officiel du FC NANTES : www.fcnantes.com

Il peut être adressé gratuitement en faisant la demande à : esport@fcnantes.com

Ou par courrier au : **FC NANTES, Service Marketing, Centre Sportif La Jonelière – 44240 La Chapelle sur Erdre**

Et en consultation dans nos restaurants KFC de Nantes :

- KFC de St Herblain – 6 Rue des Cochardières, 44800 Saint-Herblain
- KFC de St Sébastien – Rue Marie Curie, ZAC des Gripots, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
- KFC de Bouguenais – Rue de la Petite Californie, Route de Pornic, 44340 Bouguenais

10. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les participants de la Compétition disposent à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de leurs données personnelles demandées au titre de la Compétition en adressant une requête (en indiquant précisément l'objet de sa demande), que le FC NANTES s'engage à traiter dans les sept (7) jours ouvrés.

Par Internet à l'adresse suivante : esport@fcnantes.com

Ou par courrier à l'adresse suivante : **FC NANTES, Service Marketing, Centre Sportif La Jonelière – 44240 La Chapelle sur Erdre**